

Les 3 méthodes infailibles pour publier (et vendre) ses partitions de musique

Guide à l'attention des (futurs)
auteurs-compositeurs classiques et pop-rock



*Découvrez comment :
devenir auteur-compositeur de musique
utiliser la technologie afin d'atteindre votre objectif
trouver vos futurs auditeurs*

Sommaire de ce livre blanc

Introduction : oser composer

Comment devenir auteur-compositeur de musique ?

La formation : de multiples possibilités

Faire protéger son oeuvre : les aspects légaux
(France, Canada, Suisse, Belgique)

La publication de musique en pratique (les 3 méthodes)

La technologie au service de l'auteur-compositeur

Le logiciel musical, une aide efficace à la création musicale

S'exprimer musicalement via l'ordinateur

La consommation de musique : attirer les auditeurs

La musique, un phénomène lié à des processus
(mentaux, émotionnels, physiologiques)

La musique comme produit : le comportement d'achat

Conclusion

Références et contacts



Introduction

Oser composer

Une des principales barrières à la composition, c'est de penser qu'avec peu de connaissances musicales, il est impossible de s'y lancer. Une autre variante est de penser qu'il faut être extrêmement connaisseur pour oser s'y lancer. On voit donc de très bons musiciens effrayés à l'idée d'oser placer quelques notes à eux sur papier à portées...

La peur de ne pas écrire un chef-d'oeuvre du premier coup ? De paraître ridicule à des oreilles plus expérimentées ? En fait il suffit d'oser. Puis de persévérer et de travailler. Car bien entendu, on n'y arrivera pas parfaitement du premier coup. Mais qui a vu les premières partitions griffonnées de Mozart, Bach ou Chopin ? Probablement qu'ils n'en étaient pas fiers eux-mêmes, mais ils ont persévéré et travaillé. Et avec leur talent, ils ont émergé à un niveau très élevé.

Entre interpréter et composer, il y a une différence qualitative. Ce n'est pas nécessairement un degré meilleur de connaissance de la musique ou d'un instrument. Ainsi trouve-t-on de très bons interprètes incapables d'improviser trois notes et d'un autre côté des musiciens ne sachant pas lire une note mais capables de composer des musiques magnifiques. D'où vient leur aptitude à composer ? Ils osent. Ils ont l'audace nécessaire pour s'y lancer. Comme pour l'apprentissage d'une langue, une fois que l'on connaît quelques mots et phrases, il faut oser se lancer, en sachant bien que l'on fera des fautes. On n'attend pas de connaître par coeur tout le dictionnaire pour commencer à parler (le monde serait bien silencieux...) !

Interpréter de la musique, c'est répéter à sa façon ce que quelqu'un a écrit. Même si cela demande un grand talent et s'il est possible de l'interpréter de mille et une manières, la contribution personnelle du musicien reste assez limitée par l'esprit d'origine du compositeur.

Composer, c'est sélectionner ce qui est (ou ce que l'on trouve) esthétique et agréable à écouter. Sélectionner parmi quoi ? Parmi l'infinité des possibilités musicales. Mathématiquement il est possible d'estimer l'ensemble des possibilités musicales mais on rentre vite dans des chiffres astronomiques. Et heureusement d'ailleurs, sinon le répertoire serait limité...

Pour prendre un exemple, si on compose une mélodie de 3 notes prises dans une octave entre Do et Do, le calcul donnera 8 possibilités pour chaque note de la mélodie, donc $8 \times 8 \times 8 = 512$ mélodies possibles. Si on ajoute les notes avec altérations, on arrive à 2197 mélodies possibles. Si on permet d'utiliser des noires, croches et double-croches comme valeurs rythmiques, on arrive à 59.319 mélodies. Tout cela pour 3 notes fortement limitées ! Pour le même exemple mais avec 5 notes, on arrive à plus de 90 millions de mélodies possibles... Pour un morceau de musique comportant des centaines de notes, où toutes les notes et rythmes peuvent être utilisés et où plusieurs instruments peuvent intervenir, avec des nuances et sonorités différentes, les nombres deviennent tellement élevés que l'on peut ajouter des centaines de zéros aux nombres calculés ici. Donc il y a assez de possibilités musicales pour que chaque personne sur cette planète puisse composer des millions de musiques toutes personnelles ! L'abondance règne donc...

Mais justement : cette abondance peut probablement dérouter le compositeur novice. Il y a tellement de choix possibles, comment va-t-il s'y prendre ? La meilleure manière est la manière progressive. D'abord limiter volontairement les choix possibles. Décider par exemple de chercher un thème musical court, limité en hauteur de notes et en n'utilisant que quelques valeurs rythmiques. Puis ajouter des accords, puis choisir des instruments, ajouter des effets,...

Mais la première chose à faire, c'est d'apprendre à oser. A oser placer quelques notes à soi sur la portée et les écouter. Ensuite les garder si elles plaisent et les modifier ou tout recommencer si ce n'est pas le cas. Puis recommencer, travailler, corriger, tester, écouter, etc.

Comment devenir auteur-compositeur de musique ?

La formation : de multiples possibilités

Il existe divers moyens pour devenir auteur-compositeur dans le domaine musical. A côté des filières traditionnelles de formation comme les conservatoires de musique, de nombreuses opportunités s'offrent aujourd'hui à tout qui prétend maîtriser le langage musical d'apprendre le dit langage, soit le solfège, en vue de s'en servir pour exprimer ses émotions, ses idées, sa vision de la musique et de les partager avec autrui.

Ainsi, les cours en ligne abondent et les guides d'utilisation de certains éditeurs de musique assistée par ordinateur fournissent eux aussi des méthodes complètes qui, moyennant le désir de s'investir au niveau du temps, permettent d'acquérir suffisamment de données théoriques et aussi de développer ses ressources personnelles en vue de développer son aptitude à écrire de la musique de la manière la plus personnelle et la plus développée possible.

Comment s'y retrouver ? Il y a en effet beaucoup de théories musicales relatives à la composition. Chacune d'elles essaie de représenter la musique avec des règles spécifiques de logique applicables pour créer ou arranger sa propre musique. L'aspirant auteur-compositeur pourra les considérer comme des substituts au fait d'être capable de penser ses idées directement en musique par pure inspiration créative et de les écrire afin qu'elles puissent être jouées. Sauf s'il est déjà capable de faire cela, les théories relatives à la composition l'aideront. Elles peuvent même l'aider à apprendre à penser directement ses idées en musique.

La musique est un objet multidimensionnel. Pour bien le connaître, l'auteur-compositeur devra connaître chacune de ses dimensions. Il va devoir être capable de comprendre et de créer chaque aspect de cet objet qu'est la musique.

Une théorie musicale expose et explique une ou plusieurs dimensions de la musique. En étudiant sa logique de base et en appliquant ses principes, l'auteur-compositeur va pouvoir acquérir la connaissance pratique pour manipuler et créer de la musique. En combinant différentes théories, l'auteur-compositeur ressentira de plus en plus la nature réelle de la musique et cela stimulera et augmentera son inspiration. Mais cela n'arrivera que s'il garde à l'esprit que ces différentes théories, si elles lui permettent d'approcher la musique, ne sont pas la musique elle-même.

Les théories sont là pour aider à produire des résultats, non pour être étudiées telles quelles afin de passer un examen. L'on pourrait en effet passer des années à étudier la théorie musicale, passer des examens avec succès et pourtant ne produire aucune musique personnelle. Aussi, quand on étudie une technique de composition, il faut en parallèle composer des pièces avec ses idées personnelles, même si elles sont encore un peu maladroites parce que l'on débute.

La théorie musicale la plus fondamentale provient de la physique, de l'acoustique et des mathématiques. Elle essaie de décrire et de délimiter ce que sont les ondes sonores et leurs propriétés, telles qu'utilisées en musique pour communiquer des impressions, des émotions et des idées. La majeure partie de la musique occidentale est basée sur quelques constructions sonores provenant de formules mathématiques simples. Ces constructions comprennent les notes, tonalités et gammes utilisées dans la plupart des styles modernes et classiques. Elles forment aussi la structure de base à partir de laquelle les accords sont construits.

Juste au-dessus de cette théorie acoustique, il y a la théorie de la notation musicale, telle qu'elle est expliquée dans la plupart des cours de musique. Elle crée et explique une méthode pour représenter la musique sur papier, de telle manière que la musique puisse être communiquée, manipulée, stockée et publiée sous forme visible. Elle explique aussi comment représenter la durée et la hauteur des notes, ainsi que la relation entre différents instruments jouant ensemble et les différentes conventions utilisées pour écrire une partition musicale. Elle fournit une représentation musicale utilisée pour construire des théories musicales d'un niveau plus élevé.

Basée sur les théories présentées ci-dessus, on trouve la théorie de l'harmonie. C'est la science de la création et de l'assemblage des accords à partir de notes simples, de manière à créer un résultat global harmonieux. Un accord apparaît quand 2 instruments ou plus jouent ensemble (ou quand plusieurs notes sont jouées en même temps sur un seul instrument pouvant générer des notes simultanées, comme un piano). Il y a différentes approches de l'harmonie.

L'harmonie classique donne beaucoup de règles et d'exercices aidant à la composition de pièces pour chorales à 4 voix, avec des règles très strictes. L'harmonie du jazz focalisera son attention sur la richesse des accords et sur la méthode à employer pour organiser progressivement les notes en progressions d'accord qui peuvent être associées à une mélodie.

Le contrepoint est la science de la création et de la combinaison des mélodies. Bien entendu, lorsque plusieurs mélodies se combinent, on obtient automatiquement des accords. Et quand on crée des séquences d'accords, celles-ci forment automatiquement des mélodies. Mais l'harmonie se place du point de vue des accords et le contrepoint du point de vue des mélodies. Aussi ces deux théories sont-elles complémentaires.

L'instrumentation et l'orchestration expliquent les caractéristiques des différents instruments d'un orchestre, leur hauteur spécifique, les caractéristiques de chacun et la manière de les combiner harmonieusement en vue de la composition musicale.

Il y a donc différentes approches de la composition, chacune spécifique à un auteur ou à un style, avec beaucoup de points communs et de nombreuses spécificités intéressantes. Il pourrait d'ailleurs y avoir autant de théories musicales que de compositeurs. L'apprentissage et la pratique de quelques-unes de ces théories donneront au futur auteur-compositeur de nombreuses idées pour composer sa propre musique.

En matière de théorie musicale et de développement d'une théorie, Internet, comme dans d'autres domaines, devient le moyen usuel de communiquer. Aussi, il est conseillé à la personne qui s'initie d'interroger un moteur de recherche à l'aide des mots suivants, pour trouver, explorer et essayer différentes théories musicales :

- acoustique et musique
- théorie de la notation musicale
- cours d'harmonie musicale
- contrepoint musical
- orchestration et instrumentation
- théorie de la composition musicale

ou toute autre combinaison de ces mots. Le résultat se présentera sous forme de nombreuses ressources pour apprendre et pratiquer, pour voir la musique de différents points de vue. Mais le point le plus important est de faire des exercices pratiques à partir de ce que l'on apprend, soit de composer de la musique !

Le talent, dans l'optique d'une certaine culture francophone, cela s'est toujours d'abord acquis longuement, ensuite exprimé - et de ce point de vue cette culture se distingue assez fort de la manière qu'ont par exemple les Américains de voir les choses.

Ce qui change aujourd'hui, c'est qu'un plus grand nombre de personnes a la possibilité de s'initier à l'art musical et de produire des oeuvres et ce à différentes époques de l'existence et aussi qu'il est possible de combiner plus vite l'apprentissage théorique et la pratique en vue de l'épanouissement.

Ce qui est valable pour l'acquisition du solfège l'est aussi pour la pratique instrumentale : au 21^e siècle, les lieux sont très nombreux où l'on donne des cours et les formes de pratique sont très variées.

Aussi, bien que le parcours traditionnel où s'engagent de jeunes étudiants reste très prisé et qu'il ouvre plus aisément des portes vers les grands éditeurs de musique traditionnels (du fait notamment de la possibilité de faire du réseautage actif pendant ses études), il n'est du moins plus un passage obligé pour pouvoir être découvert et apprécié par un certain nombre de personnes en tant qu'auteur-compositeur de musique, même quand il s'agit de musique classique.



En fonction de son parcours personnel et de sa sensibilité, chaque aspirant auteur-compositeur trouvera la formation en musique qui lui convient, dans les lieux de formation et via l'internet. Dans tous les cas, la rigueur dans l'étude comme dans la pratique s'imposera et du temps sera nécessaire afin d'obtenir des résultats qui puissent être partagés avec un public spécifique.

Faire protéger son oeuvre : les aspects légaux

Une fois que l'auteur-compositeur s'est formé et a pu, en parallèle, commencer à s'essayer à l'écriture musicale, la question se pose de savoir comment publier sa musique de manière à se faire connaître tout en se protégeant du plagiat.

A l'instar d'une production littéraire par exemple, l'oeuvre musicale est protégée par le droit d'auteur car dans le cas contraire, elle peut faire l'objet de plagiat sans que l'auteur puisse réclamer quoi que ce soit.

Au niveau international, depuis 1886, la Convention de Berne protège les compositeurs de musique. Cette Convention est, depuis 1996, gérée et actualisée dans le cadre de l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle (sous-section de l'Organisation des Nations Unies). Le travail de cette organisation, qui est au fond de traquer le plagiat et de le sanctionner, est devenu plus difficile à une époque où les oeuvres sont le plus souvent dématérialisées et peuvent être copiées en nombre quasiment illimité. Les lieux de diffusion sont aussi plus nombreux que jamais.

Aussi, l'auteur-compositeur de musique se rend un service quand il fait rapidement enregistrer sa musique auprès d'un organisme qui a l'autorité pour la protéger. Citons quelques exemples d'autorité dans quelques pays francophones.

•France

En France, c'est la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (Sacem) qui a le monopole de la protection des droits des auteurs-compositeurs de musique, qu'ils choisissent de se faire éditer par un éditeur ou qu'ils publient leur musique eux-mêmes. La Sacem ne protège pas les interprètes (qui s'adresseront à l'Adami - Société pour l'Administration du Droit des Artistes et Musiciens Interprètes). Elle offre un peu de soutien à la création musicale depuis peu (les auteurs-compositeurs pourront ceci dit d'abord contacter le Fonds pour la Création Musicale - Fcm).

La Sacem a (presque, voir ci-dessous) le monopole de la gestion des droits d'auteur en France concernant la création musicale. Ce qu'un auteur-compositeur doit savoir avant de demander une protection, c'est que, quand il rejoint la société, ce n'est pas pour une oeuvre, mais pour toutes ses productions à venir. De plus, l'auteur ne peut plus, une fois membre, publier ses oeuvres à titre gracieux (par exemple sur un site internet même si ce site lui appartient). Par ailleurs, l'auteur doit avoir produit au moins 5 oeuvres et celles-ci doivent avoir connu un début d'exploitation (avoir été jouées 5 fois sur une période de plus de 6 mois).

Les avantages de rejoindre la Sacem sont quant à eux décrits ci-dessous avec beaucoup de clarté et tiennent dans le fait que l'auteur-compositeur ne doit plus se soucier de rien d'autre que de création musicale, les revenus liés au droit d'auteur étant collectés pour lui par la Sacem partout où son oeuvre est diffusée :

"L'auteur, en entrant à la Sacem, fait à la société l'apport du droit de représentation et du droit de reproduction. S'il signe avec un éditeur graphique, celui-ci ne gère directement que la vente ou la location des partitions, les adaptations (avec l'autorisation expresse de l'auteur à chaque demande) et la post-

synchronisation, mais en tant que membre de la Sacem partage avec l'auteur le produit de l'exploitation gérée par celle-ci. Pour la reproduction phonographique, le producteur sollicite la SDRM, une filiale de la Sacem, de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques et de la Société civile des auteurs multimédia. Il peut à son tour céder l'édition dans le cadre d'un contrat de licence. A l'autre bout de la chaîne, les utilisateurs finaux : radios, télévisions, salles de concerts, discothèques, lieux publics sonorisés, écoles de musique, bibliothèques, etc. signent avec la Sacem un contrat « général » de représentation qui les autorise à utiliser le répertoire de la société, soit pour des représentations directes telles que des concerts, soit pour diffuser publiquement les enregistrements. Dans ce dernier cas, ils sont alors redevables non seulement envers les auteurs, mais aussi envers les interprètes et les producteurs, au titre du droit voisin d'autorisation mentionné précédemment."

(extrait de "Musique et droit d'auteur" par Yves Alix, Conservateur des Bibliothèques de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, publié sur le site enssib.fr)



Notons que l'auteur-compositeur français qui crée une oeuvre musicale de maximum 7 pages peut faire enregistrer une "enveloppe Soleau". La procédure est moins chère que l'enregistrement auprès de la Sacem et peut concerner une oeuvre unique. Les détails de la marche à suivre sont expliqués sur le site de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (Inpi): <http://www.inpi.fr/fr/enveloppes-soleau.html>

•Canada

Au Canada, c'est la Socan ou Société Canadienne des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, qui gère le droit d'auteur ainsi que, comme la Sacem en France, le droit d'exécution d'une oeuvre.

La Socan veille à organiser des temps de réunion et de formation pour ses différents membres et publie un magazine trimestriel à leur attention. Elle est en lien avec le Bureau du Droit d'Auteur (sous-section de l'Office de la Propriété Intellectuelle du Canada).

·Suisse

La Coopérative suisse des Auteurs et Editeurs de Musique est la Suisa, qui encourage la création musicale en veillant à ce que les ayants-droits soient rémunérés de manière équitable.

La Suisa essaie d'avoir le maximum d'impact au niveau légal et de donner une information conséquente à ses membres.

·Belgique

La Sabam gère le droit d'auteur pour ses membres. Elle est soucieuse de faire en sorte que tous paient aux auteurs-compositeurs de musique quand ils diffusent leurs oeuvres, même si les personnes qui diffusent des oeuvres musicales ne sont pas des sociétés.

Quel que soit le pays dans lequel vous habitez, il est probablement préférable de lire et relire tout contrat et si possible d'écouter les partages d'expériences d'artistes qui ont déjà expérimenté le système afin de définir vous-même les avantages et les inconvénients liés à votre situation personnelle.

La publication de musique en pratique

L'auteur-compositeur de musique, ayant choisi de faire protéger ses oeuvres ou non, c'est à sa discrétion, décide de partir à la conquête des auditeurs. Fondamentalement, trois options se présentent à lui :

- L'auteur établit des contacts avec un éditeur de musique établi et fait publier par cet éditeur un recueil de musique que l'éditeur va distribuer via un réseau de librairies musicales (et de magasins d'instruments de musique)
- L'auteur imprime et distribue lui-même son livre de partitions (en ligne ou en magasin) et peut éventuellement envisager de créer une maison d'édition afin de contacter les librairies musicales de manière plus systématique
- L'auteur publie ses partitions en ligne (sur des sites de partage)

A priori, on pourrait supposer que, financièrement parlant, la solution 1 serait la plus rentable alors que la solution 3 serait la moins rentable. Tout dépend de l'objectif final de l'auteur-compositeur.

Si le nombre de partitions créées est inférieur à 5 et que le talents de l'auteur-compositeur n'est pas encore arrivé à maturité, la troisième solution pourrait être la meilleure pour commencer à se faire connaître et inviter par des organisateurs de concerts. Dès lors, l'auteur-compositeur peut se rendre sur :

- Les sites de partage de vidéos pour les enregistrements de performances musicales publiques (Youtube, Dailymotion, Wat.tv) et de partitions. Ces derniers supposent a priori de laisser les œuvres libres de droit, ce qui ne conviendra pas à tout le monde (nommons tout de même Petrucci Music Library)
- Les hébergeurs de blogs (WordPress, Blogger, Tumblr, Quora, etc.), sur lesquels il est possible de publier des extraits de musique et de partitions à vendre, de laisser ses coordonnées, de parler de son travail, etc.)
- Les réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, Facebook, Google Plus, pour l'essentiel), en évitant les pièges de la publicité payante à moins d'avoir des budgets conséquents.
- Le site internet personnel, qui peut être créé à moindre frais voire gratuitement dans certains cas (et weebly semble alors à première vue sérieux).

Les auditeurs n'ont plus alors qu'à télécharger (gratuitement ou non) et à profiter d'une nouvelle et bonne musique qu'il viendra peut-être écouter plus tard en concert (concert que le compositeur organisera via un site comme Eventbrite ou en contactant un organisateur professionnel - ce qui n'est généralement pas gratuit).

Si les talents de l'auteur-compositeur ainsi qu'un confort minimum pour assurer la production à venir (soit un travail conséquent) justifient une génération de revenus plus importante, il peut adopter la solution 2 et demander la génération d'un ISBN ou International Standard Book Number pour publier un livre de partitions complet. Les renseignements pour chaque pays peuvent être obtenus via ce site : <https://www.isbn-international.org/fr/agencies> (au final, on peut même obtenir un code-barres associé à son ISBN).



Côté pratique, l'auteur-compositeur fera appel à un imprimeur local ou à un éditeur en ligne (auquel cas lulu.com est assez réputé, permettant de créer et de vendre ses livres). A terme, dans ce cas, l'auteur-compositeur, s'il obtient une certaine reconnaissance, pourrait envisager de fonder sa propre maison d'édition de partitions de musique.

La solution 1 est celle que choisiront les personnes dont le parcours les a amenées à fréquenter des compositeurs chevronnés, des éditeurs de musique et des organisateurs de spectacles depuis déjà un moment. Ces personnes prétendant souvent à une diffusion plus internationale dans le cadre d'une structure renommée, c'est tout naturellement qu'elles contacteront des éditeurs professionnels. Citons parmi eux les Editions Henry Lemoine en France ou les Editions Gam au Canada.

Pour être complet, l'auteur-compositeur qui prétend à une diffusion véritablement professionnelle de ses oeuvres doit "se faire connaître et apprécier :

- des responsables de la radio de service public (commande pour les orchestres ou les festivals organisés par la Radio Nationale),
- des responsables au ministère de la culture (pour des commandes d'état d'oeuvres musicales de tous genres devant être représentées par une formation musicale),
- des responsables musicaux des chorales, des ensembles et orchestres français ou étrangers,
- des réseaux régionaux de diffusion de la musique (commandes ou résidences pour compositeurs),
- des circuits d'enseignement de la musique, amateur et professionnel."

(extrait de "Le métier d'auteur", collectif, publié par le Syndicat National des Auteurs-Compositeurs - Snac - et l'Union Nationale des Auteurs et Compositeurs - Unac)

La technologie au service de l'auteur-compositeur

Le logiciel musical, une aide efficace à la création musicale

Nous venons de découvrir les trois principales manières d'éditer sa musique. Dans les trois cas, le recours à la technologie, soit la musique assistée par ordinateur devient de plus en plus un atout qui permet d'arriver jusqu'au bout de son projet. Si l'auteur-compositeur fait appel à un organisme de gestion du droit d'auteur, cet organisme préférera une version manuscrite de la partition, un certain conservatisme (non-dénué de sens puisqu'associant intimement une oeuvre à son auteur) étant de rigueur.

La phase de structuration première de l'oeuvre musicale elle aussi sera peut-être réalisée à la main, en parallèle avec une pratique instrumentale, car il s'agit de jeter de premiers ponts entre des émotions particulières et des formes musicales universelles. Ainsi, quand on envisage d'écrire un texte littéraire, on va jeter des idées de manière abrupte sur le papier sous forme de schéma et les relier de manière fort imprécise puis corriger à plusieurs reprises à même le papier, dans l'impatience de voir apparaître une première charpente. C'est pareil pour la musique, le papier permet davantage les associations libres et un retour rapide à l'instrument si nécessaire.



Il est toutefois un fait que les logiciels musicaux sont créés pour les musiciens à leur avantage. Ce sont des programmes qui aident à traiter des données informatiques de telle manière que leurs utilisateurs puissent exécuter des tâches de manière plus efficace, ici dans le domaine musical. Ces logiciels se veulent efficaces, rapides, uniques, élégants et se doivent de l'être. Et pour ce qui concerne les partitions de musique, il s'agit d'aider les musiciens à obtenir le résultat qu'ils souhaitent.

Les auteurs-compositeurs ont d'excellentes raisons de vouloir utiliser à la fois le papier à musique et un logiciel musical, chaque moyen ayant ses avantages et inconvénients et ils entendent bien utiliser chacune des deux ressources de manière optimale.

Quelques études (Mackay et Letondal) expliquent que les auteurs-compositeurs ne sont pas encore satisfaits des connexions entre leur travail sur papier et le résultat généré par les meilleurs outils informatiques après encodage, mais il est certain que les développeurs de logiciels font preuve d'une créativité réelle pour tenter de répondre à leur exigence.

Par ailleurs, les auteurs-compositeurs ont besoin de logiciels musicaux pour diffuser leur musique plus aisément. Un petit nombre d'artiste peut prétendre être publié par un éditeur de livres de musique chevronné, beaucoup d'autres vont s'auto-publier et le logiciel va leur servir d'outil de gravure. Grâce à l'ordinateur, ils vont être vus aussi bien par des éditeurs potentiels que par des auditeurs.

De plus en plus nombreux sont les auteurs-compositeurs de musique qui utilisent un logiciel pour développer leur créativité musicale, par exemple dans le cadre de la génération d'accords, celui de l'exploration de nouvelles sonorités, celui de transcription ou encore celui de la recherche au niveau de la mélodie, ..

Outre l'aspect purement graphique de l'édition de partition, que peut-on attendre d'un logiciel musical ? Dès que l'ordinateur possède une carte son ou est raccordé à un synthétiseur compatible MIDI, le logiciel peut prendre les commandes de l'appareil musical et exécuter la partition.

Pour chaque portée, l'utilisateur peut déterminer la sonorité qui sera utilisée pour jouer les notes contenues dans les mesures. Le choix du son peut se faire, selon le logiciel, sous forme d'une liste des sons standard (norme General Midi) ou plus spécifiquement parmi les sons d'un synthétiseur donné.

Il faut bien entendu alors indiquer au logiciel le modèle et la marque du synthétiseur utilisé. L'utilisateur peut également déterminer le volume avec lequel la portée sera jouée. Si le logiciel permet d'interpréter les symboles de nuances, ce volume pourra varier au fur et à mesure de votre composition, et le simple fait de placer un symbole de Forte produira l'effet sonore voulu (dans ce cas, jouer fort).

Pour chaque portée, on peut aussi régler divers effets sonores. Le réglage de balance permet de répartir les instruments entre les hauts-parleurs gauche et droit. La réverbération, si le synthétiseur le permet, produira un effet de relief sonore et d'espace musical.

La durée des notes peut être influencée, selon le logiciel, en plaçant les symboles de staccato ou de jeu détaché (ne pas lier les notes) et l'effet est entendu directement. De même, les liaisons de phrasé peuvent parfois être interprétées et les notes jouées de manière liée. Le jeu des reprises peut souvent aussi être programmé.

Il faut alors indiquer au programme la manière d'effectuer la reprise, les sauts de mesures à faire, etc... Un effet comme le "pitch bend" permet de désaccorder légèrement les notes jouées (on peut par exemple créer une gamme en quarts de tons avec cet effet) ou de créer un glissando sur un trait de guitare électrique ou de clarinette.

Selon le logiciel, ce genre d'effet peut être introduit soit par jeu direct (l'utilisateur joue l'effet sur son synthétiseur et le logiciel l'enregistre et le reproduit ensuite), soit par un éditeur graphique permettant de créer la courbe voulue, soit encore en plaçant un symbole graphique "glissando" et en ajustant sa valeur exacte.

D'autres effets, plus subtils, peuvent également être générés par un logiciel. C'est par exemple le cas de l'effet de "swing", qui consiste à jouer les notes à la manière du jazz, par exemple en rendant les croches jouées comme des triolets. C'est le programme qui calcule alors l'implication sur la durée et le départ exact des notes, en fonction de la dose de swing qui est introduite.

Les logiciels proposent parfois aussi une composante aléatoire dans le jeu du volume, de la durée, du départ, de manière à rendre le jeu plus naturel. Cet effet, appelé "Randomize" ou "Humanize" permet de reconstituer les légères imprécisions du jeu d'un instrument de musique par l'homme. L'ordinateur étant capable de jouer d'une manière très (trop) précise, son jeu semble souvent "mécanique", sans vie par rapport au jeu naturel de l'homme.

Cela est dû à deux choses. La première est effectivement due au fait que l'homme n'est pas capable d'un jeu d'instrument précis à un millième de seconde pour commencer et arrêter une note. La seconde (la plus importante) est le fait qu'un interprète modifie légèrement le jeu exact de la partition, d'une manière qui lui est personnelle, qui lui donne une couleur particulière et introduit de la vie dans l'exécution de l'oeuvre.

Ainsi, il adapte "au feeling", insensiblement, la manière dont il attaque les notes et les relâche, la force donnée à chaque note, la synchronisation avec les autres instrumentistes, en introduisant un imperceptible retard ou une avance,... Le résultat, analysé à la précision de l'ordinateur, est une subtile combinaison des volumes, temps d'attaque et durée des notes, effets de variations de volume, de vibrato, de justesse de la note,... le tout donnant de la vie à la musique.

Un logiciel permet d'influencer chaque effet, mais pour obtenir la combinaison voulue, c'est autre chose ! C'est l'ensemble combiné de ces microscopiques effets qui donne les meilleurs résultats et le dosage de chaque effet reste un art, même si l'ordinateur fournit un outil pour vous y aider. A côté des outils permettant d'interpréter la partition, un logiciel peut également vous aider dans la phase de l'arrangement de la partition.

L'utilisateur peut par exemple commencer une composition par une mélodie sortie tout droit de son inspiration. Ensuite, le logiciel peut lui proposer une aide pour découvrir les accords qui sonneront bien avec sa mélodie, par exemple via des choix multiples cotés par critères de correspondance.

Selon le logiciel, ces accords peuvent être ensuite retranscrits en notes et joués. Une aide pour générer des arpèges ou arrangements de styles peut également être proposée. Sur base des accords et d'exemples rythmés d'une ou deux mesures, le logiciel peut alors généraliser et créer un accompagnement qui s'adapte sur les accords du morceau. Des facilités peuvent être présentes pour l'écriture des percussions, des guitares ou autres instruments avec une notation plus spécifique.

Du choix du logiciel dépend évidemment la richesse des fonctionnalités.

S'exprimer musicalement via l'ordinateur

Le processus de composition musicale suppose d'avoir "quelque chose à exprimer", mais c'est précisément pour cela que l'on choisit de devenir auteur-compositeur de musique. Une table, une voiture ou un ordinateur n'ont rien à exprimer, mais en tant qu'être humain, l'auteur-compositeur a beaucoup à communiquer. Une des différences fondamentales entre l'ordinateur et l'homme est que l'ordinateur n'a rien à exprimer. S'il s'exprime, ce n'est qu'une apparence programmée par l'homme. Ce n'est qu'un outil. Il ne pense pas, ne vit pas et n'exprime rien qui lui soit personnel puisqu'il n'a aucune personnalité inhérente. Il exécute machinalement des réactions ou des raisonnements dictés et créés par l'homme pour ses propres besoins.

Donc si l'ordinateur en apparence peut composer, il suffit de se rappeler qui l'a programmé : l'être humain. Et si un jour, une oeuvre formidable pouvait être composée par un logiciel de manière autonome, il ne faudrait pas s'y tromper et il faudrait applaudir l'auteur du logiciel, plutôt que l'ordinateur ! Ceci étant dit, la question principale de l'auteur-compositeur est : « *Mais que vais-je exprimer musicalement ?* » Et il peut partir de presque n'importe quoi. Il peut prendre une émotion et l'exprimer musicalement. Que ce soit la tristesse, la joie, le sentiment lié au fait de jouer avec ses enfants, celui lié au fait de prendre le métro ou de se promener dans les bois,... chaque situation de la vie peut inspirer l'auteur-compositeur qui va s'exprimer musicalement.

Bien entendu, le langage musical est différent du langage parlé. Il possède une large part de subjectivité. Le sentiment d'amour a été exprimé par des millions de mélodies les plus diverses à travers tous les âges). La tristesse comme l'enthousiasme peuvent s'exprimer de mille et une manières. Il faut tout d'abord clairement définir ce que l'on veut exprimer et puis... se "lancer à l'eau" : placer ses notes ou utiliser son clavier musical, écouter, corriger, travailler le résultat...

Tout ce qui précède ne veut pas dire qu'aucune méthode ne peut être enseignée. Bien au contraire. Mais une méthode ne sera utile que si l'auteur-compositeur la considère comme *une* méthode et non pas comme *la* méthode. Il ne faut pas considérer la méthode comme un passage obligé, mais comme un guide possible, un départ pour développer *sa* propre méthode.

L'étude du contrepoint, de l'harmonie, de la fugue, la lecture de traités sur la composition sont des sources de connaissance et de savoir-faire inestimable, surtout lorsque l'auteur est un compositeur qui a fait ses preuves. En combinant les deux : pratique et étude théorique et avec de la persévérance, tout auteur-compositeur parviendra inévitablement à composer.

Ainsi, pour composer une mélodie, il va pouvoir partir d'une gamme, d'un ensemble de notes formant une présélection. Il va les aligner sur la portée, les écouter ou les jouer sur un clavier musical. Ensuite, il va écouter les diverses combinaisons possibles dans le temps et chaque fois qu'un élément de mélodie va lui plaire, il va le garder. Il va supprimer ce qui ne retient pas son attention.

Le grand débutant qui, peut-être, ne ressentira aucune inspiration au début, placera simplement ses notes de manière aléatoire, au hasard parmi quelques notes sélectionnées tout aussi arbitrairement. Il multipliera les combinaisons et ensuite écoutera et sélectionnera ce qui retient son attention en supprimant le reste et ainsi, progressivement, il trouvera son propre chemin.

Un logiciel exhaustif guidera le professionnel comme le débutant dans ce processus. Dans les deux cas, c'est bel et bien l'auteur-compositeur et non le programme qui sera source de création. (suite : page 16)

Une société et un logiciel musical : Arpège Musique et "Pizzicato Professionnel"

Nous voudrions dans cet encart attirer votre attention sur les logiciels de composition et notation musicale développés par la société Arpège Musique.

Celle-ci est une jeune société, elle a un peu moins de 25 ans, toutefois elle est active dans le domaine de la technologie musicale depuis près de 20 ans et a actuellement plus de 13 000 clients, dont plus de 75 % en France. Parmi ces clients, Arpège Musique compte, en plus de clients individuels, compositeurs professionnels et amateurs, de nombreuses librairies musicales.

Pizzicato se décline en 13 versions que l'on retrouve dans des maisons prestigieuses, comme les Editions Henry Lemoine ou la Librairie Paul Beuscher, pour ne citer qu'eux. Les éditeurs de musique restent les spécialistes de l'édition en termes de qualité et de quantité, mais ils savent qu'une partition de musique écrite sur ordinateur peut aider un auteur-compositeur émergent à se faire connaître.

Arpège Musique partage avec les éditeurs l'amour de la musique et sa diffusion. La musique est importante, les éditeurs, les magasins de musique et les développeurs de logiciels musicaux peuvent unir leurs forces de telle sorte que les créateurs de musique puissent trouver de nouveaux moyens pour s'exprimer et se faire connaître.

L'atout majeur de Arpège Musique ? "Pizzicato professionnel", éditeur de partitions sophistiqué qui inclut de nombreux outils d'aide à la composition musicale intuitive, apte à rencontrer les attentes de l'auteur-compositeur de métier aussi bien que celles de l'amateur exigeant. C'est il a été adopté par le Coordinateur du Conservatoire Royal de Bruxelles ou par l'auteure-compositrice Nathalie Béra-Tagrine, éditée à Paris aux Editions Van de Velde (filiale des Editions Henry Lemoine).

Tout auteur-compositeur désireux d'en savoir davantage peut, sur le site internet <http://www.arpegemusique.com>, tester gratuitement la version de démonstration du programme, télécharger le guide d'utilisation et contacter Arpège à info@arpegemusique.com
Description détaillée de "Pizzicato Professionnel" :
<http://www.arpegemusique.com/pizzicato-professionnel.htm>



La consommation de musique : attirer les auditeurs

Le logiciel peut être utile si l'on s' « auto-publie » de manière totale et même si l'on est publié auprès d'un éditeur régional ou local. Question de performance, question de soin... Les artistes émergents en sont particulièrement conscients, soucieux de voir reconnaître l'apport de leur musique à un ensemble plus ou moins grand d'auditeurs et de partager à faible coût.

L'auditeur, en effet, est central, dans le processus d'édition de musique. C'est lui qu'il s'agit d'atteindre, d'émouvoir, de convaincre. Et il est exigeant, de plus en plus exigeant, puisque qu'il peut à sa guise comparer toutes les musiques de tous temps et même de tous lieux. Ceci étant dit, se connaître en tant que compositeur permet évidemment de connaître à l'avance le type d'auditeur dont il faut se faire connaître et au vu du nombre de moyens mis à disposition pour le faire, quelque part, c'est rassurant !



La musique, un phénomène lié à des processus (mentaux, émotionnels et physiologiques)

La raison pour laquelle la plupart des gens prennent part à une activité musicale, que ce soit la composition, la performance ou l'écoute est que la musique est capable de susciter en eux des émotions profondes et porteuses de sens (recherche faite par Sloboda).

Par ailleurs, la pensée musicale offre un accès plus direct aux procédés mentaux plus direct que celui donné par le discours linguistique parce que la manipulation et le rappel de la perception sont des processus plus inhérents à la musique qu'au langage. Ecouter de la musique requiert d'effectuer une discrimination et une assimilation de la mélodie, du rythme, du tempo, de l'instrumentation, etc. via une série de processus complexes (recherche faite par Hantz).

Une note de musique, un accord et un rythme n'ont pas une définition univoque et figée. Ils ne forment pas un symbole représentant un objet physique ou une idée précise, contrairement aux mots. Ils ne transmettent donc pas directement une signification en eux-mêmes, mais bien des impressions sonores qui peuvent être ressenties par l'auditeur. Celui-ci peut alors, selon son vécu et son expérience musicale, y placer un sens et des émotions. Le message se transmet ici sur le plan émotionnel et esthétique et non plus sur le plan d'un symbole qui représente quelque chose d'univoque. Le langage musical touche donc une autre sphère d'influence que celle de la signification pure.

Une signification pure, du genre "*Hier matin, j'ai pris l'air au jardin*", n'est pas une communication qui peut être traduite en musique pour que l'auditeur la comprenne clairement en l'écoutant. Autrement dit, il n'y a pas de dictionnaire musical disant "*jardin = Do# + Fa#*". Des significations pourront néanmoins être transmises dans la mesure de l'imagination créative du compositeur, mais cela restera dans une certaine mesure toujours dépendant du vécu et de l'expérience de l'auditeur. Ainsi, l'amour, la vitesse, l'enthousiasme, les grands espaces, la tristesse, la mer, la forêt, ... peuvent tous être mis en musique de mille façons différentes. Le compositeur parvient à les évoquer indirectement chez l'auditeur, par divers moyens et effets sonores.

Chaque construction musicale, aussi petite soit-elle, peut donc être ressentie, expérimentée et interprétée sur une base conceptuelle, émotionnelle ou esthétique par l'auditeur.

Conceptuelle comme par exemple une gamme de notes montantes transmettra l'idée d'ascension, de montée et une gamme descendante pourra transmettre l'idée de chute, de quelque chose qui tombe. Des notes dispersées et irrégulières à souhait pourraient transmettre l'idée de désordre, de confusion,...

Emotionnelle comme une suite d'accords mineurs lents qui transmet une atmosphère de tristesse, de gravité. Ou un rythme entraînant qui suscite de l'enthousiasme.

Esthétique car une structure musicale peut être simplement belle en elle-même, au-delà de toute signification ou émotion. On peut l'admirer et en ressentir un bien-être.

Bien que la perception d'un effet sonore soit avant tout personnelle, on retrouvera de nombreuses constructions musicales qui seront ressenties d'une manière similaire par de nombreuses personnes. Par construction musicale, je veux dire : quelques notes, un accord, une rythmique, une sonorité, un effet sonore ou toute combinaison de ces éléments qui peut être reconnue.

L'ensemble des constructions musicales et des effets correspondant ressentis par une personne constitue alors une *base de données musicale personnelle*. Chacun en a une, en fonction de son vécu et de son expérience d'écoute musicale. Au fur et à mesure où elle écoute de la musique, elle en ressent les effets. Par exemple, si pour elle le son du violon évoque la plénitude, elle ressentira cet effet à l'écoute du violon. Sa base de données fonctionne dans un sens : la structure musicale entendue produit l'effet associé.

En écoutant beaucoup de musique, les nouvelles structures musicales entendues produisent des effets nouveaux, que l'auditeur classe intuitivement dans sa base de données musicale qui s'agrandit. Est associé à cet effet le contexte de son écoute, son état d'âme du moment, son goût personnel,...

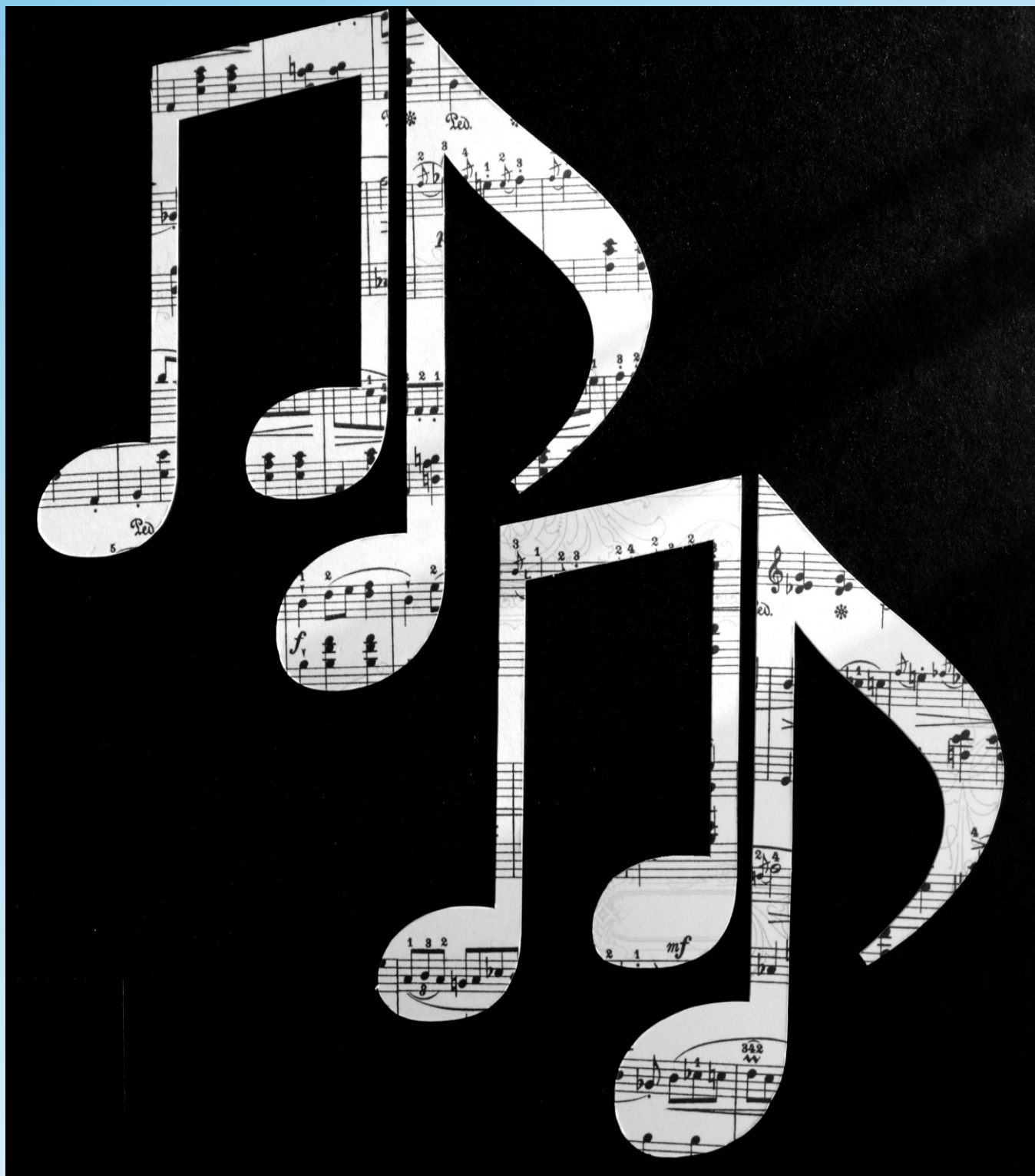
Composer, c'est utiliser sa propre base de données musicales dans l'autre sens : on désire créer un effet chez l'auditeur, on recherche quelle structure musicale de notre base de données pourrait convenir. En combinant les structures musicales de la base de données, en les complétant par sa propre créativité, le compositeur va créer une œuvre qui lui est propre et qui exprime ce qu'il ressent, ce qu'il veut communiquer en terme de concept, d'émotion ou d'esthétique.

C'est pourquoi l'auteur-compositeur est lui aussi un auditeur. L'écoute régulière de divers styles de musiques lui permettra d'alimenter sa base de données musicales personnelle.

Mais en jouant

d'un instrument, il va aller plus loin. Il associera non seulement "quelque chose à exprimer" avec "un effet musical pour l'exprimer", mais maintenant il pourra également y inclure la manière de produire cet effet musical que sont les actions physiques qu'il fait pour le produire.

C'est une manière plus active de remplir son dictionnaire musical de "trucs et astuces" pour communiquer ce qu'il veut en musique de manière appropriée.



La musique comme produit : le comportement d'achat

Pour l'instant, peu d'analyses ont été faites dans le cadre de la recherche en matière de consommation afin d'explorer les raisons pour lesquelles les gens consomment de la musique. A un niveau scientifique, l'analyse objective de la musique en tant que produit a été relativement ignorée.

Néanmoins, tout le monde sait que la musique est assez fréquemment découverte via des canaux tels qu'internet, la radio et la télévision avant d'être achetée.

Des consommateurs peuvent acheter le dernier album de tel artiste ou tel ensemble spécifique sans même l'avoir écouté au préalable, forts de leur connaissance de l'artiste ou de l'ensemble en question, même en musique classique.

Toutefois, dans ce cas, les dits consommateurs ont des attentes basées sur ces expériences antérieures et autres recommandations musicales données par d'autres auditeurs, par des moteurs de recherche ou des plates-formes d'écoute de musique.

Quelles sont les caractéristiques des consommateurs et les caractéristiques de la musique qui interagissent et mènent de la consommation à l'achat? Qu'est-ce qui peut expliquer les préférences musicales et le comportement d'achat? Des chercheurs (tels que Hirschman) ont écrit que l'écoute de musique, en tant que divertissement, permet de supporter plus facilement les situations désagréables de la vie quotidienne. Un second facteur, la «projection de rôle», pourrait être associé aux vidéos de musique et permettrait aux individus de se projeter dans le rôle d'un personnage particulier. Troisièmement, l'achat de produits aiderait à développer sa fantaisie et à «augmenter la réalité».



L'auteur-compositeur qui désire vendre sa musique devra passer par cette phase obligatoire : diffuser sa musique, faire connaître ses productions, créer son réseau de relations dans le monde musical. Sans cela, personne ne saura qu'il compose !

L'approche dépendra bien entendu du type de musique composée. L'auteur-compositeur est-il orienté vers la musique de film, la musique publicitaire, les chansons, les compositions originales, la musique pour le grand public ? Selon son choix, l'auditoire (physique et/ou virtuel) à toucher sera différent et l'approche le sera aussi.

Prenons le cas de la musique de film et plus largement la musique publicitaire ou d'accompagnement. Les applications pratiques sont très nombreuses si on y réfléchit. Il y a de nombreux niveaux de succès différents : d'un petit spot publicitaire pour la radio locale à la méga production Hollywoodienne. Tout cela dépendra de la compétence de l'auteur-compositeur, mais aussi dans une large mesure de la manière sa musique va être diffusée. Prenons deux exemples extrêmes.

Le premier cas serait une personne qui par la pratique et l'inspiration arriverait à un niveau de qualité musicale digne d'un grand film à succès. Mais elle est complètement incompétente pour faire connaître sa musique. Elle l'écoute elle-même et cela en reste là. Résultat : son succès potentiel est annulé.

Le second cas serait une personne pas trop douée, mais qui parvient à composer tant bien que mal. Sa musique est d'un niveau moyen. Elle est par contre très dynamique et expansive et fait connaître sa musique par toutes les voies possibles. A force de contacts, elle obtient divers contrats, des petites productions de films amateurs, des musiques pour documentaires, des publicités,... Son succès devient tel qu'elle peut finalement en vivre. Elle a atteint son objectif !

Donc le talent musical n'est pas tout. Il faut le faire connaître.

Les circonstances dans lesquelles tout un chacun écoute de la musique sont nombreuses. Pour chacune de ces musiques, il y a un compositeur qui a travaillé. La musique de film, la musique pour documentaire, la musique pour les spots publicitaires, la musique de fond d'un site Internet, la musique d'attente, les génériques d'émissions TV, la musique d'ambiance,... toutes ces musiques constituent une demande déjà présente qui, avec un peu d'imagination, pourrait encore être augmentée.

La musique est un moyen de communication esthétique très efficace. Elle peut faire passer une émotion, une atmosphère, un concept de manière plus efficace que 1000 mots. Cela, tout le monde le sait bien. La musique est utilisée pour renforcer toute communication quelle qu'elle soit : le contenu et le thème d'un film, un message publicitaire, la personnalisation d'un produit, l'image de marque d'une société,...

Qui sont les clients possibles ? Potentiellement toute société ou association offrant un service au public. Chacune d'elles pourrait s'offrir une musique personnalisée à son produit, une musique pour son site Internet, une attente téléphonique personnalisée, une musique d'ambiance pour son magasin,... Les agences publicitaires ont besoin de musiques pour leurs spots publicitaires, les clubs de cinéastes amateurs ont besoin de musiques pour leurs films, pour les documentaires,...

Il ne suffit pas d'offrir un service, il faut aussi le faire connaître. Ce n'est pas parce que des sociétés ne pensent pas d'elles-mêmes à se procurer une musique personnelle qu'elles ne seraient pas intéressées. L'auteur-compositeur créera alors un ensemble de morceaux qui serviront d'échantillons qui leur permettront de présenter leur style de musique lors de démarches et contacts commerciaux.

S'il vise le grand public, il se fera connaître des radios locales et de groupes susceptibles de jouer sa musique, il enverra des démos à des maisons de disque, fera jouer sa musique dans des concerts locaux,... bref il diffusera sa musique par tous les moyens possibles. La différence entre l'échec et le succès se fera grâce à l'imagination qu'il pourra déployer pour faire connaître sa musique et la diffuser.

Tout ceci dit, il faut le rappeler, toute personne en quête de nouveauté prend bien évidemment la peine de se renseigner elle-même. Si le musicien, que ce soit un compositeur ou un interprète, est conscient que tous les auditeurs désirent de la nouveauté et la recherche, il peut par répercussion devenir plus confiant dans sa capacité à atteindre de nouveaux auditeurs, qui peuvent devenir de nouveaux clients. Les moyens pour assurer soi-même la promotion de sa musique sont nombreux, de nos jours : sites de partage (audio, vidéo, partitions, livres), les plates-formes de vente, etc. Plus personne ne peut prétendre qu'il lui est impossible d'atteindre quelque audience et d'obtenir quelque revenu, le tout étant d'optimiser son agenda.

Conclusion

Nous avons examiné en détails quels sont les moyens pour l'auteur-compositeur de concrétiser son rêve d'écriture de musique avec une rémunération honnête à la clé : formation, protection, usage de la technologie, établissement de liens avec les structures et les publics adéquats.

L'auteur-compositeur, professionnel ou amateur, déjà productif ou à venir, a toute latitude pour se faire reconnaître de la manière qui lui convient. Il va choisir lui-même s'il veut que ses oeuvres soient protégées ou non et de quelle manière.

Il va déterminer les supports qu'il juge utiles à la création musicale. Toute la pratique musicale est contenue dans ces trois mots: création, jeu et écoute. Le jeu et l'écoute permettent à l'interprète d'accroître le nombre de pièces musicales incluses dans leur répertoire et aux auteurs-compositeurs aussi bien amateurs que professionnels d'accroître le nombre de références dont ils peuvent s'inspirer pour produire de nouvelles créations musicales.

L'informatique musicale, dont nous avons parlé, n'a pas créé cette réalité qui veut que les musiciens qui travaillent de plus en plus chaque jour pour comprendre la musique progressent inévitablement. Néanmoins, elle peut contribuer à renforcer aussi bien la mémoire perpétuelle des musiciens interprètes que la capacité des auteurs-compositeurs à créer de nouvelles oeuvres.

Enfin, l'auteur-compositeur va souvent être amené à produire lui-même l'objet "livre de partitions", sous forme physique et/ou numérique. Nous avons tenu à parler de l'obtention de l'ISBN, qui est une porte ouverte vers l'autonomie.

Les ressources mentionnées dans ce livre-blanc relatives aux procédures et ressources sont reprises à la page suivante.

Si ce n'était pas encore le cas, chaque personne qui se sent appelée à créer des pièces musicales est désormais mieux informée quant aux procédures à suivre et peut commencer tout de suite à concrétiser ses aspirations.

Musicalement,

L'équipe de

Arpège Musique

Logiciels de composition et notation musicale

Pizzicato, Harmonie et Contrepoint, Ecriture Alternative

Site web : www.arpeggemusique.com

Références et contacts

Sociétés de gestion du droit d'auteur

Sacem (France) : <http://www.sacem.fr>

Inpi (France) et les enveloppes Soleau :
<http://www.inpi.fr/fr/enveloppes-soleau.html>

Socan (Canada) : <http://www.socan.ca>

Suisa (Suisse) : <http://www.suisa.ch>

Sabam (Belgique) : <http://www.sabam.be/fr>

Sociétés d'auteurs-compositeurs

Snac (France) : <http://www.snac.fr>

Unac (France) : <http://www.unac-auteurs-compositeurs.org>

Editeurs de musique

Les Editions Henry Lemoine (France) : <http://www.henry-lemoine.com>

Les Editions Gam (Canada) : <http://www.editionsgam.ca>

Les Editions Marc Reift (Suisse) : <http://www.reift.ch>

Logiciel musical

Pizzicato, Harmonie et Contrepoint (développés par Arpège Musique) :
<http://www.arpegemusique.com>

Obtention d'un ISBN

ISBN International : <https://www.isbn-international.org/fr/agencies>

Fonds pour la création musicale

Fcm (France) : <http://www.lefcm.org>

Droits des musiciens interprètes

Adami (France) : <http://www.adami.fr>



Ce livre blanc vous semble enrichissant ? Imprimez-le.

Sinon, désirez-vous...

Recevoir des newsletters construites orientées exclusivement sur la composition musicale assistée par ordinateur ? Inscrivez-vous à la page
<http://www.arpegemusique.com/abonner1.htm>

Vous former en informatique musicale à l'aide de didacticiels ?
Rendez-vous sur notre chaîne [youtube.com/user/arpegemusique](https://www.youtube.com/user/arpegemusique)

Recevoir des nouvelles de l'univers de la musique ?
Suivez @arpegemusique sur Twitter

Partager avec des amis ?
"Likez" notre page "Logiciel de composition et notation musicale Pizzicato"
(ou "arpegemusique.com")

Lire régulièrement des réflexions de fond sur la musique ?
Suivez notre blog ["logicielcompositionmusicale.wordpress.com"](http://logicielcompositionmusicale.wordpress.com)

Etendre votre réseau professionnel ?
Suivez "Arpege Music Software Development" sur LinkedIn

Construire de nouveaux cercles ?
Ajoutez "Logiciel musical Pizzicato" sur Google+

Voir des tableaux d'images ?
C'est sur [pinterest.com/musicsoftware4u/](https://www.pinterest.com/musicsoftware4u/)